

Déchets

Depuis le 17 février 2016, la CARL compte parmi ses compétences, la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés

La CARL, chargée de la gestion des déchets, gère en lieu et place des communes membres, la collecte des ordures ménagères résiduelles (OMR), des emballages ménagers recyclables (EMR), des encombrants, des déchets verts et des déchets divers.

Dans la perspective de la sortie de terre de l'usine gérée par l'établissement public SINNOVAL qui aura pour mission complémentaire, le traitement des déchets ménagers, la CARL poursuit ses efforts afin d'améliorer le service public à rendre aux administrés. Elle amplifie la gestion des déchèteries et dans une logique de renforcement de leur maillage territorial, un certain nombre d'actions est programmé :

- > La réduction de la production et des déchets ;
- > L'amélioration de la collecte sélective;
- > La modernisation des déchèteries;

Vous venez d'emménager sur le territoire ? Vous vous êtes fait voler votre **poubelle grise** ? Vous n'avez pas encore été doté de votre **poubelle jaune** ? Contactez le service environnement : [formulaire](#)

A Lire aussi

**Demande de poubelle
grise**

**Demande de poubelle
jaune**

**Collecte
OM**

Collecte sélective

Déchèterie



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LA RIVIERA DU LEVANT**
93 Bd du Général de Gaulle
97190 Le GOSIER
0590 48 47 47
carl@rivieradulevant.fr

HORAIRES :
lundi, mardi et jeudi :
07h30 - 13h00 / 14h30 - 17h00 ;
mercredi et vendredi :
07h30 - 13h00